

Saint-Charles-sur-Richelieu, le 16 janvier 2007

Madame Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat de la Commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

Objet : TransCanada PipeLines Limited
Projet du gazoduc Doublement Saint-Sébastien
Erratum – Lettre du 12 janvier 2007 - Droit de
rectification
Notre dossier : 05-3336-11

Madame,



La présente fait suite à la lettre qui vous a été transmise par TransCanada PipeLines Limited en date du 12 janvier 2007 concernant le sujet en rubrique.

À la première page de cette lettre, le quatrième paragraphe aurait dû se lire comme suit :

« Également, TransCanada tient à souligner, contrairement aux allégations faites à son endroit quant au manque de transparence sur le processus d'obtention des autorisations auprès de l'Office national de l'énergie (voir le document de transcription de la deuxième partie de l'audience aux lignes 265 à 269, **847, 848 et 856, et 1753 à 1756** – voir l'Annexe A ci-joint), qu'elle a toujours indiqué, au cours des rencontres et activités de consultation du public et des propriétaires, les diverses étapes anticipées pour l'obtention des autorisations auprès de l'Office national de l'énergie et que la demande serait déposée sous peu. »

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

GROUPE CONSEIL UDA INC.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Guy Avoine', is written over a blue ink stamp that reads 'GUY AVOINE, B.Sc., BIOL.'.

Guy Avoine, B.Sc., biol.

GA/lb

c.c. : M. David Cossette, TransCanada PipeLines Ltd.

Y:\Doc_DOSSIER_1000_9999\30004000\3336\3336LE45.DOC

